

teurs de Québec et de Montréal qui sont florissantes, mais les institutrices ne les fréquentent pas et beaucoup d'instituteurs ne s'y rendent jamais, vu leur état de pauvreté.

Comprend-on combien il est difficile de persévérer dans une carrière où l'émulation entre confrères est chose inconnue, où l'expérience des aînés ne sert à rien, où les talents des spécialistes ne sont pas requis ?

Il serait très facile d'obvier à l'inconvénient sérieux que nous venons de signaler : *Organiser des conférences pédagogiques d'été*. Le Conseil de l'Instruction publique désignerait un certain nombre de professeurs, parmi les plus habiles, que le gouvernement nommeraient *conférenciers*. Chaque conférencier, durant les mois de juillet ou d'août, réunirait les titulaires laïcs des écoles primaires au chef-lieu du district ou du comté et donnerait des cours de pédagogie théoriques et pratiques durant quelques jours. Le bien qui résulterait de ces conférences d'été serait considérable. Ce serait un puissant encouragement que le pays donnerait à ses plus utiles serviteurs.

Pour organiser ces conférences, il faut quelque argent : c'est là le point difficile.

Espérons que nos gouvernants sauront se rendre au vœu ci-dessus formulé.

C.-J. M.

La discipline à l'école

*Conférence à l'École Normale de Québec,
30 septembre 1893*

Par M. l'abbé ED. LASFARGUES, supérieur du Patronage St-Vincent de Paul.

(suite et fin)

III

Il nous serait pratiquement peu utile de connaître la nature de la discipline et d'en comprendre l'importance si nous ne recher-

chions les meilleurs moyens de l'obtenir. C'est par quelques observations sur cette troisième partie de mon sujet que je vais terminer cette conférence.

Je ne parlerai ici, messieurs, que des moyens généraux, des moyens qui sont la base, le fondement de la discipline. Les moyens secondaires, qui ne sont autre chose que la mise en œuvre des principes généraux, peuvent varier presque à l'infini. Il ne peut être question ici de ces mille industries diverses qu'il faut laisser à l'initiative de chacun. Ces moyens secondaires ne sauraient être les mêmes, ni pour tous les élèves, ni pour tous les instituteurs. Tel procédé, en effet, réussira parfaitement avec de jeunes enfants, et ne produirait aucun bon résultat avec des écoliers plus âgés et réciproquement. Tel système fera merveille entre les mains d'un instituteur et sera nul, employé par un autre. La personnalité de chaque individu, ses aptitudes, son caractère doivent surtout déterminer le maître dans le choix des moyens secondaires qu'il prendra pour appliquer les principes généraux, son zèle lui fera découvrir ces moyens, sa perspicacité lui en fera reconnaître la valeur ; il les expérimentera, rejettera ceux qui ne lui réussiront pas et s'attachera à ceux que l'expérience lui fera connaître avantageux entre ses mains dans le milieu où il se trouve placé.

Avant d'entrer dans le détail de la question, je me permettrai deux observations préliminaires. La première paraît banale et cependant elle a son importance. Pour établir la discipline dans une classe où elle n'existe pas, il faut d'abord constater son absence. Cette vérité provoque le sourire par son évidence, et cependant, messieurs, que d'instituteurs qui ne s'aperçoivent pas ou ne s'aperçoivent plus que leur classe est indisciplinée ! Ils se sont habitués au désordre, ils ne voient pas que leurs élèves se tiennent mal ; ils n'entendent pas le bruit des